

Évaluation environnementale des projets sismiques 2D/3D/4D de HMDC de 2013 jusqu'au terme de sa production dans la zone extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador :
Modifications proposées au projet (LGL Limited juillet 2014)

Environnement Canada

Il faut rappeler au promoteur que les résultats du programme d'observation des oiseaux de mer à bord doivent être envoyés annuellement au SCF-EC.

Pêches et Océans Canada (MPO)

Paragraphe 2.2.9 Paramètres des sources d'énergie sismique, page 5 – En ce qui concerne le levé proposé sur les câbles sismiques de fond océanique, « Le bulleur fonctionne à l'air comprimé à des pressions de 1 800 à 2 500 psi, et produit des pressions crête-à-crête approximatives de 100 à 180 bar-m ». Le tableau 1 (page 3) devrait indiquer la plage de la pression de sortie et de la source pour le fonctionnement des câbles sismiques de fond océanique, puisque les données sur les câbles sismiques de fond océanique se trouvent dans le tableau sous la rubrique « Type de levés ».

Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtières (C-TNLOHE)

Article 2.0 Description du projet, 2^e paragraphe, ligne 4, p. 2 – La longueur de la flûte peut être portée à « 10 000 m », mais le paragraphe 2.2.10 indique jusqu'à « 10 050 m ».

Article 2.2 Aperçu du projet, 1^{er} paragraphe, ligne 3, p. 3 – Des détails supplémentaires sont nécessaires pour l'activité « sismique de fond océanique ». Ces renseignements doivent comprendre une description des capteurs (y compris leur taille), leur nombre et la durée de leur placement sur le fond marin. S'il s'agit de nœuds enregistrement indépendants, comment sont-ils placés sur le fond marin? Les renseignements doivent aussi indiquer s'il reste quelque chose sur le fond marin lorsqu'ils sont récupérés.

Article 4.7 Zones spéciales, dernier paragraphe, dernière phrase, p. 12 – « *Étant donné la nature...des coraux et des éponges* ». Mais si le câble sismique de fond océanique est utilisé, quelle sera l'interaction avec les coraux et les éponges?

Article 5.7 Effets cumulatifs, p. 14 – Y aurait-il un effet cumulatif dans le cadre du projet si un navire sismologique est utilisé?

Article 5.9 Effets résiduels du projet, Tableau 4, p. 15 – Le tableau ne contient pas le navire sismologique.